Règlement Challenge
Bi-Départementale XC – DH Slalom Jeune
2017

1 – Définition

Les Comité de l'AUDE et des PYRENNEES-ORIENTALES de Fédération Française de Cyclisme met en compétition le challenge Bi-Départementale Aude Pyrénées-Orientales des jeunes vététistes. Cette épreuve se déroulera sur plusieurs manches à l'issue desquelles sera établi un classement général final individuel.

Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.

La seule autorité compétente sera celle de la Commission Sportive de l'AUDE et des PYRENNEES-ORIENTALE pour l'application du présent règlement.

2 – Participation

Le challenge Bi-Départemantal est ouvert aux compétiteurs et compétitrices :

- Des catégories allant de Pré-licencié à Cadet
- Détenteurs d'une licence délivrée par la F.F.C (ou par une fédération affiliée à l'U.C.I).
- Les non licenciés, devront être munis d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins d'un an et d'une autorisation parentale pour les mineurs, ils devront prendre également une licence à la journée

3 – Catégories d'âge 2016

Catégorie femme et homme	
Pré-licencié	5 – 6 ans
Poussins	7 – 8 ans
Pupilles	9 – 10 ans
Benjamins	11 – 12 ans
Minimes	13 – 14 ans
Cadets	15 – 16 ans

4 – Engagements

4.1 : Préinscription :

Les bulletins de préinscription (1 par club) devront parvenir à l'organisateur 6 jours au plus tard avant l'épreuve.

Aucune inscription ne s'effectuera sur place à l'exception des non licencié ou coureur étranger.

4.2 Inscription:

Les inscriptions s'effectueront sur le site https://www.engage-sports.com/axurit-kids-cup-2017/ et sur place en **validant uniquement les préinscrits**

La validation des préinscriptions sur place s'arrêtera 1h avant la 1ere compétition de la journée. Valable pour toute les compétitions de la journée.

4.3 Tarif :

Tarif course pour les organisateurs du Challenge Bi-Départemental uniquement
Licenciés FFC
4€

Tarif si la course est support d'une autre compétition (ex : Coupe régionale)				
Licenciés FFC			Autre Licenciés ou non licenciés	
?? € Minime Suivant tarif coupe régional	?? € Cadets Suivant tarif coupe régional	4€ Autre catégorie (de Pré-licenciée à Benjamin)	?? € Minime Suivant tarif coupe régional	?? € Cadets Suivant tarif coupe régional

Les non licenciés devront présenter un certificat médical de non contre indication à faire du vtt en compétition de moins d'un an et une autorisation parentale signée pour les mineurs

5 – Discipline (détail du calendrier en annexe)

Le challenge Bi-Départemental 2017 se compose de :

7 épreuves de cross country
3 épreuves de slalom jeune (S.J)

6 – Classement

6.1 : Epreuve

Un classement par catégorie sera effectuer après chaque épreuve. Chaque concurrent lui sera attribuer les points en fonction de ça place.

6.2 : Point XC et Slalom Jeune

Place	NBS de Points	Place	NBS de Points
1er	300	**16 eme**	80
2eme	250	**17 eme**	70
3eme	220	**18 eme**	60
4eme	200	**19 eme**	55
5eme	190	**20 eme**	50
6eme	180	**21eme au 50eme**	30
7eme	170	**51eme au dernier**	10

8eme	160		
9eme	150		
10eme	140		
11eme	130		
12eme	120		
13eme	110		
14eme	100		

6.3 Classement S.J :

Il sera effectuer 2 manches, seul le meilleur temps des deux manches sera pris en compte, pour la réalisation du classement de l'épreuve.

6.4 Classement général :

Le classement général s'effectuera en additionnant les points marquer par course.

Sera effectuer :

- Un classement général tenant uniquement compte des épreuves XC
- Un classement général tenant uniquement compte des épreuves S.J
- Un classement combiné tenant en compte les épreuves XC + S.J

7 – Parcours

7.1 : Circuit XCO

Les parcours devront présenter une variété de terrain propre à mettre en valeur les qualités athlétiques et techniques des participants. Les parcours devront privilégier les notions de boucles de trèfles ou de huit. Des contrôles de passage seront mis en place.
Pour les minimes cadets une zone technique et d'assistance devra être mise en place par l'organisateur. Tout changement de matériel est autorisé, **sauf le cadre.** En dehors de cette zone technique, le coureur pourra effectuer toutes réparations sur son vélo, **lui-même et sans l'aide d'une tierce personne**.

7.2 : Parcours Slalom Jeune (S.J)

Le slalom jeune est effectué dans une notion de découverte et ne doit présenter aucun danger. Il doit être privilégier la maniabilité, travail de trajectoire et de freinage.
Remontée le long du circuit sans gêner le déroulement de l'épreuve sur un plan sportif et sécuritaire de l'ensemble de participant accompagnateur et spectateur

8- Grille de Départ :

La mise en grille se fera en fonction du classement général provisoire 2017. Ne peuvent bénéficier de cet avantage que les coureurs pré-engagés dans les délais. Les cinq premiers coureurs partiront en première ligne de leur catégorie.

La plaque de cadre est obligatoire.

Le départ se fera en ligne et dans un parc fermé, il sera procédé à l'appel des coureurs et des catégories sous le contrôle du commissaire de course.

9 - Temps de course XCO

Catégorie H / F	Temps de Course
Pré-licencié	5 min environ
Poussin	10 min environ
Pupille	15 min environ
Benjamin	20 min environ
Minime	30 min environ
Cadet	40 min environ

Ces temps sont ceux réalisés par le 1er de chaque catégorie.
En rapport de la difficulté du parcours l'organisateur peut adapter le temps de course.

10 – Matériel :

Les VTT devront satisfaire aux normes préconisées par la FFC.

11 - Equipement :

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des protections individuelles qu'ils utilisent.

10.1: XC

Le port du casque rigide avec la jugulaire attachée est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

10.2 : Slalom Jeune

Pour la descente, compte tenu des critères de la piste (Maniabilité) :

Protections Obligatoires	Protections Recommandées
Casque rigide avec jugulaire attachée	Genouillères
Gants	Lunettes ou masque
Manches longues	Dorsale

Les équipements citées sont valable uniquement pour les épreuves du challenge Bi-Département. Les épreuves supports du TJRV, les catégories d'âge relevant du TRJV devrons se soumettre à la règlement TRJV

Sécurité spécifique au slalom jeune :

*Dans les catégories pré-Benjamin, le coureur peut **s'il le souhaite**, prendre la course accompagné d'un parent ou d'un tuteur, qui le suivra toujours et **UNIQUEMENT DERRIERE. Si tel n'ai pas la cas le conçurent sera disqualifier.***

13 – Cotisation

Il sera demandé au club organisateur de reverser un montant de 50 € pour créer un « pot commun » pour l'achat de matériel divers pour le bon développement du challenge Bi-départemental.

14- Montant de l'organisation

AUCUN DROIT DE REVERSSION Y COMPRIS POUR LES CATEGORIES CADETS

Annexe

Calendrier :

Date	Lieux	Discipline
22 Janvier	Montesquieu des Alberes	Slalom Jeune *
5 Février	Ceret	XC
9 Avril	Arles-Sur-Tech	XC
22 Avril	Thuir	Slalom Jeune* - XC
30 Avril	Quillan	XC -Minime Cadet ou Cadet
8 Mai	Llauro	Slalom Jeune*
13 Mai	Quillan	XC
16 Septembre	Palaja	XC
15 Octobre	Aragon	XC

*Equipement :

22 Janvier : Règlement Challenge Bi-Départementale

22 Avril : Pour les catégories Pré-licenciés à Pupille Règlement Challenge Bi-Départementale – A partir de Benjamin Règlement TRJV

8 Mai : Règlement Challenge Bi-Départementale